

*Le Nautic - 6 décembre 2011*

## **Discours d'Eugène Caselli Président de Marseille Provence Métropole**

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans cet espace Marseille Provence Métropole où l'on recense 34 ports sur 125 kilomètres de littoral, ce qui en fait le premier pôle français de la plaisance et le premier d'Europe continentale et de la Méditerranée. Le plus ancien, le plus connu, le plus emblématique de ces ports, vous n'aurez aucune peine à le reconnaître ici où il nous sert de décor et d'image de marque. C'est bien sûr le Vieux-port de Marseille ! Le point de départ de l'histoire 26 fois centenaire de la deuxième ville de France, mais qui était en fait un point d'arrivée pour les colons grecs qui vinrent y accoster. Le port marchand s'est déplacé le long du rivage marseillais et déploie ses quais et ses activités jusqu'à Fos-sur-mer. Avec sa spectaculaire entrée défendue par des forts imposants, le Vieux-port est resté cet endroit unique où la mer et donc les bateaux pénètrent véritablement, profondément, dans la ville.

Connu dans le monde entier, filmé et photographié sous tous les angles, à toutes les heures – au soleil couchant c'est grandiose – de tous les jours et de toutes les saisons, ce site exceptionnel avait fini par mériter qu'on lui rende son lustre et une meilleure fonctionnalité. Un grand projet d'urbanisme s'est fixé pour but de libérer l'espace en réduisant le nombre des voies ouvertes au trafic, en élargissant les surfaces réservées aux piétons et en leur ouvrant, au bas de la Canebière, l'une des plus vastes places d'Europe, en donnant la priorité aux transports collectifs et en libérant les quais des installations occupées par les clubs nautiques qui seront implantées sur le plan d'eau au contact des pannes et des bateaux.

Une présentation détaillée de cet ambitieux projet que pilote la communauté urbaine et que portent et soutiennent la Ville de Marseille, le Conseil régional et le Conseil général est prévue aujourd'hui au Nautic, à 12h 30. Cette présentation sera assurée par Michel Desvigne, mandataire du groupement qui a présenté le dossier retenu, et par Jean Viard, vice-président de la communauté urbaine en charge du projet, et par moi-même.

Le choix de Marseille Provence pour être la capitale européenne de la culture en 2013 nous fait obligation d'avoir atteint une première et importante étape dans la réalisation qui s'étalera ensuite jusqu'en 2020 pour concerner la totalité du site. A cet horizon, le Vieux-port de Marseille sera digne de son histoire !

J'espère qu'il aura étrenné sa nouvelle capitainerie début 2013, à l'entrée du port. Il aura également accueilli sa nouvelle gare maritime d'où partent les navettes pour l'archipel du Frioul. Frioul qui est le port insulaire de Marseille, sur l'île du même nom où nous réalisons actuellement une nouvelle gare maritime qui offrira des conditions d'accueil confortables et pratiques. Sur place, l'extension du port fait l'objet d'un projet en cours qui devrait permettre d'ajouter 450 places.

Autre grand port de plaisance de Marseille, celui de la Pointe-Rouge. A la livraison des travaux de mise aux normes de la station d'avitaillement, ce port pourra prétendre au label de « port propre ». Sa capacité d'accueil pour le passage sera accrue dès le début de

l'année qui vient. A titre expérimental, un ponton va y être consacré à l'accueil des passagers d'une navette, un batobus qui reliera la Pointe-Rouge au Vieux-port de mai à septembre prochains.

Hors Marseille, les autres ports de plaisance font l'objet de travaux de maintenance et de modernisation avec un maître mot : respect de l'environnement et, donc, des normes qui permettent de l'assurer.

J'en arrive au port de La Ciotat. Il va être équipé d'un épi en bout de digue dont le rôle sera de diminuer les effets de la houle, et de limiter la casse lors des tempêtes de vent d'Est. La Ciotat a obtenu cette année le label « port propre ». La Wifi et la vidéo surveillance y sont mis en place.

C'est à La Ciotat que chaque année, désormais, Marseille Provence Métropole organise son salon nautique sous l'appellation des Nauticales. L'édition 2012 se déroulera du 17 au 25 mars prochain. Ce sera la dixième et, à ce titre, elle présentera des nouveautés intéressantes, notamment en agrandissant l'espace dévolu au salon, à ses activités et animations.

Premier salon de la saison, les Nauticales ont cette particularité que les bateaux que vous pouvez découvrir et voir ici même au Nautic, vous les retrouverez à La Ciotat et à flot. Je pense notamment aux gammes complètes de Beneteau, Dufour ou Bavaria. En trois chiffres significatifs, les Nauticales, c'est 600 bateaux pour 200 exposants et 50 000 visiteurs, soit un rendez-vous devenu incontournable.

Malgré une capacité d'accueil de 12 500 places – dont environ 8 600 gérées par la communauté urbaine en régie ou à travers des délégations de service public – et malgré les projets d'extension, nous ne parviendrons sans doute jamais à satisfaire toutes les demandes qui parviennent aux associations et aux clubs. Pour autant, si l'on se compare aux autres ports du littoral méditerranéen, nos redevances restent à un niveau relativement faible. Tout en poursuivant notre politique d'harmonisation tarifaire, nous voulons conserver le caractère populaire de la plaisance.

Ce qui n'empêche pas que, tant à La Ciotat qu'à Marseille, l'activité des chantiers navals spécialisés dans la maintenance et la transformation des bateaux de moyenne et de grande plaisance et des yachts de luxe qui croisent en Méditerranée, cette activité connaît un grand et mérité succès et se développe à un rythme que les autres secteurs de l'économie lui envient certainement.

Tout cela, l'attrait exercé par nos plans d'eau et nos paysages, l'équipement des ports et la qualité de la maintenance, tout cela ne peut donc que nous conforter dans l'ambition qui est celle de Marseille Provence Métropole de conforter sa place de principal pôle du nautisme et de la plaisance en Europe et en Méditerranée. C'est là un objectif ambitieux, mais il est à notre portée.

Je vous remercie de votre attention.